

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 2 (1907)
Heft: 67

Artikel: Conseils du médecin
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-256898>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

— Le temps d'aller à la tombe et de revenir.

Et Albert sauta lestement dans l'enceinte funéraire.

Les cyprès et les tombeaux prenaient dans la nuit des formes fantastiques. En se voyant ainsi seul, le jeune homme trembla ; ses dents claquèrent...

Pour Daniel, qui attendait sur la route, les minutes s'écoulaient avec une lenteur désespérante. Soudain, un cri étouffé traversa l'espace. Daniel se mit à frissonner.

— Albert, est-ce toi ? balbutia-t-il d'une voix étranglée.

Le vent seul répondit par de lamentables gémissements.

— Où peut-il être ? se demandait Daniel de plus en plus angoissé.

Puis, tout à coup, se parlant à lui-même :

— Je suis vraiment trop bon de me tourmenter ainsi, reprit-il à voix haute. Granger a voulu me mystifier. Il aura ouvert la grande porte du cimetière, et, en ce moment, il rentre chez lui en me laissant poser ici. Demain, il me payera ça !...

Et, enchanté de cette découverte, Daniel reprit à grands pas le chemin de sa demeure.

III

Qu'était devenu Albert Granger ?

Le tombeau de M^{me} d'Astrel, but de sa promenade nocturne, était le plus important monument de la nécropole. Mais, dans l'obscurité profonde, Albert se trompa sans doute d'allée et, au bout de quelques instants, il se trouva à l'extrémité opposée de l'enclos. Il chercha à s'orienter et parcourut le cimetière en tous sens, sans retrouver la tombe cherchée. Bientôt même, il dut s'avouer complètement égaré. Impossible à lui maintenant de regagner, soit la grille d'entrée, soit la brèche du mur où l'attendait Daniel.

Il eut l'idée d'appeler son ami. Une fausse honte le retint.

Et il recommença sa marche fiévreuse ; mais, comme le fauve dans la cage du dompteur, il tournait et retournait sans cesse sur lui-même sans arriver au but.

La fatigue et le froid le gagnaient ; déjà il n'avait plus la nette perception des choses.

— Où suis-je ? murmurait-il haletant. Mon Dieu !... Ils ont raison.... Les morts se vengent....

Une lueur bleuâtre et fugitive s'éleva à quelques pas de lui. Poussé par une force instinctive, Albert s'élança à sa poursuite, franchissant les tombes et les grilles, se heurtant aux pierres, déchirant ses vêtements.

Soudain, la lumière disparut, et Albert trébuchant roula lourdement dans une excavation profonde. C'était une fosse fraîchement creusée.

Le malheureux poussa, en tombant, ce cri qui parvenait aux oreilles de Daniel, puis il perdit connaissance....

La fraîcheur du sol détrempé par les pluies ranima bientôt le pauvre garçon. Il eut quelque peine à rassembler ses idées et, se redressant péniblement, il essaya de s'accrocher aux marches de l'excavation et de remonter à la surface. Une douleur intense le fit retomber en arrière.

Dans sa chute, Albert s'était fracturé ou, tout au moins, foulé une jambe. Mais, dans sa disposition d'esprit, l'infortuné ne pouvait se rendre un compte exact des causes de sa seconde chute. Ses terreurs lui revinrent plus vives, plus affreuses....

Oh ! oui, les morts se vengent !... Ils l'avaient attiré dans cette fosse.... Ils l'y rete-

naient par des liens invisibles... C'était fini... Il allait mourir là....

Et alors, le supplice d'Albert Granger devint inénarrable. Il appelait au secours ! Les gémissements du vent dans les grands arbres répondaient seuls à ses appels désespérés. Il pleurait, il sanglotait....

— Pitié ! pitié, mon Dieu ! s'écriait-il. Je me repens.... Pardon ! pardon !

Et, après de longues heures d'angoisses et de souffrances, Albert Granger s'évanouit de nouveau.

IV

Grande fut la terreur du fossoyeur, lorsque, en entrant dans le cimetière, le lendemain matin, il aperçut un homme étendu au fond de la fosse béante.

Transporté chez lui, Albert demeura pendant de longues semaines comme suspendu entre la vie et la mort.

Les soins dévoués de sa mère, les prières ardentes adressées pour lui au ciel opérèrent un véritable miracle : la régénération morale du jeune homme accompagna et même précéda son entière guérison physique.

Albert Granger est maintenant un digne et brave père de famille, un chrétien inébranlable dans sa foi. Mais à Langeais et bien loin aux alentours, nul n'ose plus aujourd'hui se moquer de la vengeance des morts.

Lucien DARVILLE.

Conseils du médecin

Soins à donner aux convalescents

Que de malades tout cet hiver et ces dernières semaines encore, que de grippez, de bronchites, de pneumonies ! Heureuses les villes qui possèdent, comme Delémont et Porrentruy, de dévouées sœurs gardes-malades ! Elles savent les soins à donner et elles les prodiguent sans les compter. Mais là où l'on a pas de religieuses combien difficilement on se procure des personnes habiles dans ce délicat service.

La responsabilité de la garde-malade grandit avec la convalescence, et ses devoirs deviennent plus difficiles à remplir. Tant que le malade est en danger, le médecin est souverain : nul n'oserait enfreindre ses prescriptions.

Mais, dès que l'espoir est revenu, tout le monde discute ses ordres. Le malade, qui était dans la prostration, souvent incapable d'avoir une volonté, se réveille et éprouve des besoins impérieux auxquels il ne faut pas toujours obéir. L'entourage reprend son initiative et tend à se substituer au médecin, qui, lui-même, est tenté de relâcher sa sévérité des jours précédents et qui diminue le nombre de ses visites.

C'est à la garde-malade, qui reste au contact de tous les instants avec son malade, qu'incombe l'obligation de faire observer les règles de l'hygiène et les prescriptions de la médecine. quelque obstacle qu'elle rencontre autour d'elle. Elle se souviendra qu'une imprudence ou une faiblesse de sa part peut être mortelle. Que de rechutes entraînent des malades que l'on pouvait croire guéris ! Que de souffrances sont causées d'un caprice satisfait !

La garde-malade doit entretenir un air pur, une température douce, faire éviter les changements brusques, les refroidissements.

Elle songera que, dans certaines maladies infectieuses, les moments les plus dangereux pour la contagion sont justement la convalescence. Elle désinfectera donc, avec l'acide phénique, l'acide borique, le feu, etc., tous les objets ayant servi au malade. Si l'air de la chambre est désagréable, elle fera brûler du sucre, du papier d'Arménie, etc. On sait que la fumée est un vrai désinfectant : je l'ai déjà dit.

Elle couvrira le malade de vêtements bien chauds, ne lui permettra quelques pas dehors que par un très beau temps, chaud et sec. L'humidité est mauvaise. Enfin, s'il y a du soleil, ce qui est excellent, elle n'oubliera pas de garantir la tête du malade avec un parasol.

Mais c'est sur l'alimentation que doit surtout porter toute sa sollicitude. Les malades — surtout dans le jeune âge — ont perdu des muscles, de la graisse et des sels, qu'il s'agit de leur restituer. Ils ont besoin de refaire leurs mollets et leurs bras, de remplir leurs rides et de minéraliser leur sang. Malheureusement, l'estomac et l'intestin obligent à de grands ménagements et rendent indispensable une sage progression dans le choix des aliments.

Les graisses sont les plus faciles à reprendre. Sans recourir aux aliments gras, qui souvent se digèrent mal, on donnera des soupes légères, au gruau, à la farine de riz, au riz, au tapioca, des laitages, des crèmes faites de jaunes d'œufs, de lait et de farine, du miel, des confitures, des fruits bien mûrs et surtout du raisin. Les aliments qui fournissent les muscles sont plus difficiles à diriger et ne doivent être pris que par petites quantités et dans de petits repas espacés de quatre heures en quatre heures pour ne pas fatiguer l'estomac.

On commencera par le lait, les œufs, le jambon râpé, les purées de légumes, le pain. Mais on évitera absolument la salade, les choux, les champignons, les fruits acides ou huileux, les épices, le gibier faisandé, le porc et même le bœuf, poissons trop gras, le chocolat. Le lait est le meilleur aliment des convalescents. S'il est mal supporté, on le donnera en très petites quantités ; au besoin on y ajoutera du sucre, du sel, de l'eau-de-vie, du rhum, du kirsch, de l'eau de fleur d'oranger, de l'eau de chaux, de l'eau de Vichy.

Après le lait, les soupes et les purées, on essaye le poisson maigre (sole, limande, merlan, turbot), cuit à l'eau et au sel et servi avec un jus de citron ; c'est un aliment agréable qui plaît aux malades et qui se digère mieux que la viande. Ensuite vient la chair de poulet bouillie.

Les sels minéraux se sont perdus dans les urines. Il est indispensable de les reprendre au plus vite. Cela peut se faire par deux voies : par les aliments ou par des poudres médicamenteuses. La voie des aliments est la meilleure, mais aussi la plus lente.

Voici les aliments qui répondent à ce besoin : le bouillon de viande, qui apporte les sels du tissu musculaire, phosphate de potasse et sels de magnésie ; l'eau avec un peu de vieux vin de Bordeaux qui agit comme tonique et ferrugineux ; les légumes frais, les jeunes feuilles (salades cuites, épinards), le pain, le vin, qui suffisent en général à fournir les sels de fer, de potasse de chaux, de magnésie, etc., perdus pendant la maladie ; enfin, les œufs, les poissons, les crustacés, les cervelles, etc., qui sont riches en phosphates très faciles à assimiler.

L'état de l'estomac seul peut rendre

utile l'ingestion des sels en poudre. Mais c'est le médecin qui est le seul juge.

Le Charbonnier

Le charbonnier, la tête appuyée sur sa main noire semblait profondément réfléchir.

Son air était triste, affligé, mais plus encore préoccupé.

Dans le coin de la pièce sombre, enfumée, où il se trouvait, qui faisait suite à la boutique, on voyait, sur un lit de fer, le corps inanimé d'un jeune homme d'environ dix-sept ans.

Ce corps était celui d'Isaac, frère du charbonnier, qui venait de mourir.

Le charbonnier, le coude sur la table, qui, avec deux ou trois chaises et une vieille armoire constituait tout le mobilier de la pièce, regardait tantôt son frère mort, tantôt une lettre ouverte placée devant lui.

Cette lettre était de sa tante, sœur de sa défunte mère, veuve, sans enfants, restée au pays et possédant quelque bien dont le charbonnier espérait un jour hériter.

Mais pour cela, il ne fallait point mécontenter la tante.

Or, dans cette lettre, la brave femme demandait à son neveu de lui envoyer le portrait de son frère malade qu'elle voulait, en cas d'événement, conserver. S'il lui refusait cette photographie, il aurait à s'en repentir un jour.

Et le frère malade venait à s'en repentir un jour.

Et le frère malade venait de mourir au moment même !...

Comment faire faire ce portrait ?

Le charbonnier était perplexe. Tout à coup, sa face noire s'illumina... Eureka ! il avait trouvé.

La voisine qui l'avait assisté au moment du décès était partie à la Mairie en faire la déclaration et ne devait pas revenir.

Il était donc seul et n'avait à redouter aucun commentaire.

Il se leva, passa dans une petite cuisine, se plongeait la tête, puis les mains et les bras dans un seau d'eau, se frotta vigoureusement, se donna un coup de peigne et changea de vêtements.

Quand il fut prêt, il sortit et se rendit chez un photographe demeurant dans une rue peu éloignée.

— Monsieur le photographe, dit-il, quand il fut en sa présence, combien prendriez-vous pour faire une photographie ?

— Une seule ? Une carte-album, alors ? Ce serait deux francs, répondit le photographe.

— C'est que... j'vas vous dire, fit le charbonnier embarrassé, il faudrait la faire à domicile.

— A domicile ? Oh ! alors !... Ce serait au moins le double.

— Diable ! murmura le charbonnier, deux francs, c'est déjà cher... et le double !... Enfin, c'est bon, dit-il tout à coup, je m'arrangerai.

Il partit.

Une heure plus tard, il revenait, portant sur son dos un sac qui semblait fort lourd.

— Ah ! dit le photographe en riant, vous désirez être photographié dans l'exercice de vos fonctions ?

Le charbonnier ne répondit pas... Il déposa son sac à terre et en tira le corps de son frère.

Le photographe demeura une seconde stupéfié, puis, se fâchant soudain :

— Que signifie cette mauvaise plaisanterie ? s'écria-t-il ; hors d'ici, Auvergnat. D'où sort ce cadavre ? Emporte-le vite, sinon je fais appeler les agents et tu iras t'en expliquer au poste.

Le charbonnier, effrayé, réintégra au plus vite dans le sac le corps du jeune Isaac et, le rechargeant sur son dos, repartit.

Arrivé chez lui, il remit dans son lit le corps du jeune homme. Mais, pendant son absence, le médecin des morts, envoyé par la mairie, était venu pour constater le décès. Ayant visité tout le logement sans découvrir le décédé, il s'était, très mécontent, retiré pour aller se plaindre au commissaire de police.

Ce dernier fit appeler chez lui la voisine qui affirmait de nouveau que le jeune Isaac était mort.

Qu'était devenu le cadavre ?

— C'est étrange ! dit le commissaire, je vais moi-même constater cette disparition.

— Où est le corps de ton frère ? dit-il en entrant au charbonnier.

— Dans son lit, répondit tranquillement celui-ci qui venait comme nous l'avons vu, de l'y réintégrer.

— Le mort n'a pas bougé d'ici ?

— Est-ce que les morts bougent ? répondit naïvement le charbonnier qui, effrayé par les menaces du photographe, se souciait peu de donner à la police des explications.

— Je veux dire que tu ne l'aurais pas, par hasard, transporté ailleurs ?

— Et où cela, monsieur le commissaire ? Je n'ai pas d'autre logement.

— Allons, pensa le commissaire, le docteur s'est payé ma tête.

Quand il revint le médecin, il lui dit :

— Une autre fois, mon cher docteur, ne vous moquez pas comme cela d'un magistrat ; le mort était dans son lit et vous m'avez fait faire un déplacement inutile.

— Pourtant...

— Il n'y a pas de pourtant... Il y était. Enfin, c'est bon, au revoir.

Et il le congédia.

Le docteur, fort vexé, se rendit chez le charbonnier, mais il n'en sut pas davantage. Ce dernier se tint coi.

Il ne put que constater le décès.

Tandis qu'il s'éloignait en réfléchissant au tour, dont il ne pouvait pénétrer le mystère, que ce malin d'Auvergnat lui avait joué, le charbonnier se disait :

— Maintenant, comment ferai-je pour ne pas mécontenter ma tante ?

Soudain, il se leva et se dirigea vers la cheminée, au-dessus de laquelle se trouvait, dans un cadre, une petite photographie.

— Mon portrait ! dit-il en souriant et en l'enlevant du cadre, fait il y a dix ans... pour Rosalie qui me l'a rendu quand elle s'est mariée... ma tante ne l'a jamais vu, je lui dirai que c'est celui de mon frère !

Berthe BAILEY.

Menus propos

Comment fabriquer un bon baromètre de campagne ? — Un de mes vieux amis m'a confié son secret et je m'empresse de vous en faire profiter.

Remplissez d'eau jusqu'à 9 centimètres du goulot une bouteille ordinaire de saumur à large ouverture ; prenez un flacon d'huile de Florence ordinaire, et après avoir complètement enlevé la paille qui le couvre et l'avoir bien lavé, mettez le col du flacon aussi loin que vous pourrez l'enfoncer dans la bouteille de saumur, et par un temps humide et pluvieux elle descendra de 3 centimètres au-dessous de l'ouverture du flacon. A l'occasion d'un grand coup de vent on a vu l'eau quitter tout à fait le flacon huit heures au moins avant que le vent eût atteint son maximum.

Voilà qui est à la portée de tout le monde.

* * *

Enfant bien gardé. — On ne ménage pas en ce moment les anecdotes sur M. Casimir-Périer et sur son entourage. On cite ce fait : au moment où M. Claude Casimir-Périer, le fils, allait suivre les cours du lycée Condorcet, son père était alors président de la République, un professeur l'accompagnait toujours, deux agents en bourgeois ouvraient la marche, deux autres la fermaient. Il était défendu aux condisciples du lycée de l'aborder et de lui parler dans la rue.

On craignait un attentat anarchiste.

* * *

Un riche cure-dents. — Un cure-dents de 14,500 francs ! C'est la plus haute enchère atteinte jusqu'à ce jour par un de ces petits objets utiles certes, indispensables même, mais dont l'importance ne semblait pas devoir aller jusqu'à le faire payer un millier de fois son poids d'or.

Cette enchère formidable étonnera moins quand on saura que ce cure-dents, renfermé dans un petit nécessaire en or, avait appartenu à Charles I^{er}, roi d'Angleterre, qui le donna le 30 janvier 1649 au colonel Tomlinson, à la tour de Londres, de la malheureuse victime de Cromwell.

* * *

Conscrits jumeaux. — Le conseil de revision d'Arras a examiné à Bapaume, deux conscrits jumeaux habitant Bertincont. Ces deux frères se ressemblent à s'y méprendre, même physionomie, même port, même maintien, même démarche. Tous deux mesurent chacun 1 m. 73 et pèsent 74 kilos.

Ils ont paraît-il les mêmes goûts. Ils ont demandé à faire tous deux leur service au 4^{me} cuirassiers à Cambrai.

* * *

Monsieur de New-York. — Un haut fonctionnaire américain qui suit avec passion les interminables débats de l'affaire Thaw, c'est M. Davis, qui cache ses lugubres fonctions sous le titre imposant de « State Electrician ». Ce Davis ne se contente pas d'avoir inventé la chaise électrique, dans son contrat passé avec l'Etat de New-York, il s'est réservé le droit de procéder en personne aux exécutions capitales — droit plus lucratif encore qu'honorifique, puisque Davis touche sept cent cinquante fr. par électrocution, et qu'il lui arrive parfois d'électrocuter trois personnes dans la même matinée.

Aussi M. Davis qui a maintenant soixante ans, possède-t-il trente mille francs de rente !

Passe-temps

Solutions du N° du 7 avril 1907.

Devises : Parce qu'il est question de stères (de se taire).

C'est la plante des pieds.

C'est Adam.

Devises

Qu'est-ce qui va, qui vient et qui ne quitte pas sa place ?

Peut-on faire cuire des pois dans d'autres pois ?

Quelle est la ville où les habitants ont le plus d'esprit et de jugement ?

Editeur-imprimeur : G. MORITZ, gérant.